



Les acheteurs de mon appartement me réclament de l'argent!!!

Par **Fredeo_old**, le **02/12/2007** à **12:50**

Bonjour, je viens de vendre un appartement datant des années 60.

Les acheteurs ont visités l'appartement à plusieurs reprises, et même pendant pres d'une heure le jour de la signature chez le notaire.

Quelques heures près cette signatures, l'agent immobilier me contact pour me dire que les acheteurs ont un gros souci avec les stores qui ne fonctionneraient pas.

Ces stores sont certes vieux, grincent, l'un d'entre eux présente un point dur pour le baisser mais ils fonctionnent tout de même. D'autre part j'ai monté tous les stores de l'appartement devant eux le jour de la vente sans problèmes.

Ma question est: peuvent-ils me réclamer une réparation quelconque sur un de ces stores ou même un remplacement, car c'est apparamment ce qu'ils souhaitent aujourd'hui!

Je n'ai à aucun moment caché le fait que ces stores soient vieux, et il me semble abusé de me demander une quelconque participation pour remise en état ou remplacement.

Merci pour votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **02/12/2007** à **14:31**

Bonjour.

Je suis d'accord avec vous pour dire que c'est un peu gros...

Vous avez délivré un bien conforme à celui dont vous avez fait la publicité..

Qui plus est, parler de vice caché pour un store qui date des années 60 me semble vraiment abusé..

A votre place, je payerai pas..